

# ***Le 1<sup>er</sup> Mars, nous prenons la rue !***

Depuis plusieurs années les personnels de la DEC alertent, individuellement et collectivement, la direction du Rectorat sur la dégradation continue de leurs conditions de travail. S'il le fallait encore, la réunion « bilan » d'octobre 2021 nous a démontré que notre hiérarchie se contente de gérer la pénurie de moyens : les examens et concours doivent se dérouler, quel qu'en soit le coût pour les agent.e.s. Face à l'autoritarisme et au mépris, nous avons décidé de nous mobiliser pour faire valoir nos droits.

## ***NOUS DENONÇONS LA DEGRADATION CONTINUE DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !***

Bien que la pandémie et sa gestion par le ministère aient contribué à la situation actuelle, celle-ci n'est pas nouvelle. Les suppressions de postes ont entraîné une multiplication des heures supplémentaires, y compris les week-ends, en dehors du cadre légal défini par nos statuts et avec l'assentiment de la hiérarchie. Lorsque cette dernière accepte de les comptabiliser (ce qui n'est pas systématique) leur récupération n'est parfois même pas possible dans le cadre de l'activité du service.

La demande croissante de "flexibilité", que ce soit en termes de remplacements à l'interne ou d'horaires de travail, se traduit également par la succession très rapide des réformes réglementaires. Nous travaillons dans l'urgence, parfois sans outils professionnels adaptés, sans visibilité sur le calendrier et avec une faible marge de manœuvre.

## ***NOUS DENONÇONS LA PRECARISATION DES EMPLOIS !***

Pour faire face à l'importance de la charge de travail sur certaines périodes des personnels sont chaque année recruté.e.s abusivement sous le statut de la vacation. Alors que nous avons dénoncé cette situation et demandé à ce que la contractualisation soit la règle « a minima », la secrétaire générale nous assurait qu'elle porterait une "attention particulière" à cette question. Nous constatons aujourd'hui que cela n'est pas le cas.

Ajoutons que certain.e.s collègues se retrouvent sans contrat parfois plusieurs semaines après leur prise de poste et doivent patienter au moins deux mois avant de toucher un salaire plein.

## ***NOUS DENONÇONS LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION !***

Toutes les réformes sont bonnes pour justifier les réductions de moyens. Numérisation et digitalisation des procédures, mise en place de la réforme du baccalauréat et du contrôle continu, mutualisation des services... s'accompagnent toujours des mêmes promesses pour permettre aux personnels « de capitaliser sur les pratiques », « d'amoindrir la charge de travail » et de « développer de nouvelles opportunités de carrière et de nouvelles compétences ». Pourtant, nous constatons que nos tâches sont de plus en plus complexes, lourdes et denses, sans pour autant que nos compétences soient reconnues et nos salaires revalorisés en conséquence.

Les conditions d'exercice même de nos missions ne nous permettent plus de rendre un service public de qualité. Le manque de visibilité et d'informations empêchent toute forme d'anticipation, au détriment des élèves, des candidat-e-s et de leur famille. Le report des épreuves de spécialité en est un nouvel exemple !

### ***NOUS DENONÇONS LES PRESSIONS DE LA HIÉRARCHIE !***

De nombreux·ses·x collègues expriment régulièrement leur souffrance au travail au travers des différentes instances (médecine de prévention, RH de proximité, CHSCT et CTS...). Nous constatons que notre hiérarchie reste invariablement dans le déni de ces situations et qu'elle félicite même les personnels de remplir si bien leurs missions, avec si peu. Pire, elle exerce des pressions sur certain-e-s de nos collègues, tentant ainsi de réprimer toute forme de contestation sous des prétextes fallacieux. Elle organise et entretient de fait une organisation pathogène du travail.

### ***C'EST POURQUOI LE 1ER MARS NOUS SERONS EN GREVE POUR REVENDIQUER :***

- un budget à la hauteur des besoins et des créations de postes en nombre suffisant pour garantir aux personnels les moyens effectifs d'exercer leurs missions de service public notamment dans le contexte de crise sanitaire actuelle;
- la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires qui le souhaitent;
- la fin des pratiques managériales toxiques mettant en danger la santé des agents, tant sur le plan psychique que physique;
- un véritable service de médecine du travail prévention et de contrôle ;
- le paiement des centaines d'heures supplémentaires effectuées par les agent-e-s pour compenser le manque de personnels;
- l'indexation des salaires sur l'inflation pour garantir le maintien du niveau de vie des personnels et une augmentation significative des salaires, d'autant plus forte que le salaire de l'agent-e est bas, pour réduire les inégalités salariales;
- la prise en compte des primes dans le calcul des pensions de retraites.

Cette situation n'est pas propre à la DEC. Dans les services académiques et en établissements, la pandémie n'a fait qu'accélérer une situation déjà largement dégradée par la succession des réformes des dernières années.

Cette première journée de lutte en appellera d'autres. Aussi, nous appelons nos collègues à nous rejoindre et à se mobiliser dès le 1<sup>er</sup> mars pour défendre leurs droits et en gagner de nouveaux !

L'Assemblée Générale des personnels de la DEC

***12h : rassemblement au Rectorat  
(site Toussaint)  
14h : AG des personnels***